

Le journal de La Courneuve

regards

Santé

Quand la Ville supplée la médecine scolaire.

P.8-9



N° 573 du jeudi 17 au mercredi 30 mars 2022

Femmes en mouvement



JEUNESSE

Nouveaux Contrats courneuviens de réussite.

P.7

CADRE DE VIE

Vous avez la parole sur l'éclairage public.

P.11

MÉMOIRE

60^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

P.13

PORTRAIT

Jacqueline Théron, 90 ans et plein de souvenirs.

P.16

lacourneuve.fr





Lea Desjours

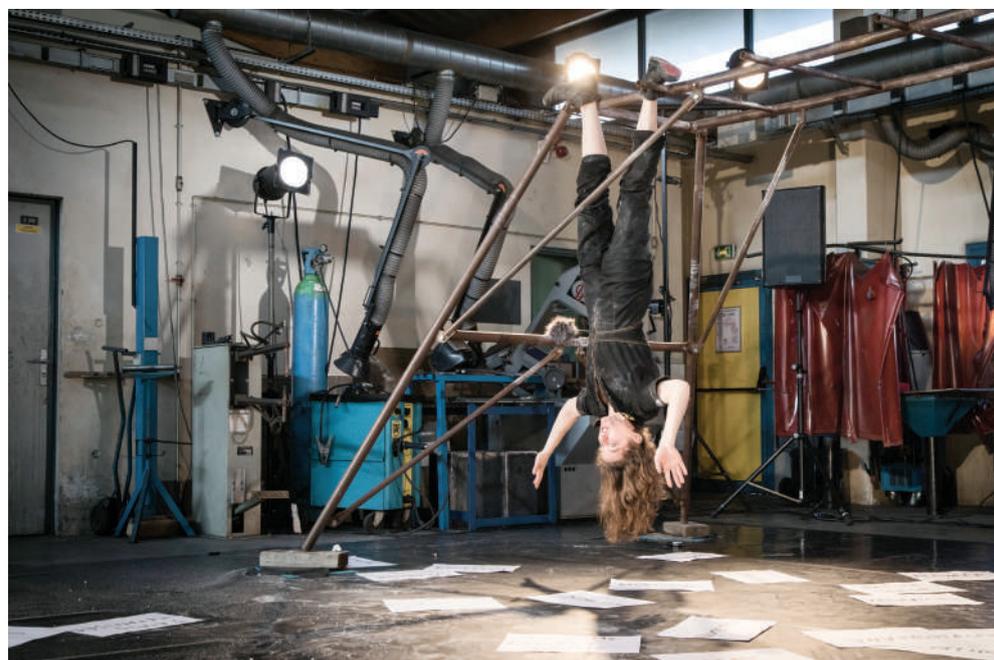
Le temps est compté ! Les plus jeunes ont pu profiter d'un jeu d'*escape game* organisé par l'espace jeunesse de la Maison pour tous Youri-Gagarine, le 4 mars, dans le cadre des activités de vacances d'hiver.



L.D.



L.D.



Thierry Arcouin



T.A.

Le lycée professionnel Denis-Papin a ouvert ses portes le 10 mars aux artistes de la compagnie Cabas pour la première de la pièce *Juste une femme*, en résidence au centre culturel Jean-Houdremont.



L.D.

La parole est à vous

À la suite du premier référendum courneuvien qui a eu lieu fin 2021, des boîtes à idées sont mises à votre disposition jusqu'au 31 mars, notamment à la médiathèque Aimé-Césaire. Parmi celles-ci seront choisies les questions posées à la fin de l'année dans le cadre de l'édition 2022. Une manière pour vous de mettre en lumière les problématiques qui vous tiennent à cœur.



Vrai ou faux ? Atelier fact-checking le 8 mars à 17h, à la médiathèque Aimé-Césaire, avec la documentariste et journaliste Clémence Allezard. Une formation qui avait pour but de sensibiliser à la vérification et à la fabrication de l'information.



Un train de retard... Attendue pour 2024, la ligne 16 de 29 km qui reliera Saint-Denis Pleyel à Clichy-Montfermeil ne sera finalement mise en service qu'en 2026.



Nadia Chahboune et Haroon Qasi Mohammad, élu-e-s de La Courneuve, se sont rendus en Palestine au sein d'une délégation du réseau de coopération décentralisée en février. Ils ont pu visiter le centre social et culturel Al Bustan-Silwan à Jérusalem-Est.



Gilles Poux,
maire

Ne pas relâcher nos efforts!

« Tranquillité et sécurité, où en sommes-nous à La Courneuve ?

Les chiffres de l'année 2021 viennent d'être publiés par la préfecture. Nombre d'entre eux vont dans le bon sens. Cela ne veut pas dire que tout est réglé et je préfère l'écrire tout suite pour qu'il n'y ait pas d'équivoque. Les actes délictueux sont encore bien trop nombreux, bien trop générés et, pour celles et ceux qui les subissent, toujours aussi insupportables.

Mais quand on compare 2020 à 2021 et que les « atteintes volontaires à l'intégrité physique » baissent de 6,68% et, parmi celles-ci, les « violences physiques crapuleuses » chutent de 25,09% et que les « atteintes aux biens » enregistrent une baisse de 8,06% avec moins 16,16% pour les « cambriolages », cela montre que les choses évoluent positivement, même si malheureusement, avec 115 faits recensés, cela n'est pas vrai concernant les violences sexuelles. Sans nul doute, notre « non-résignation » à ces injustices, nos mobilisations, comme celle du 15 décembre dernier aux Quatre-Routes, y sont pour quelque chose.

Cela a permis, notamment, d'obtenir ces deux dernières années des moyens de police conséquents de la part de l'État. Ces effectifs de police supplémentaires, leur engagement, auxquels est venu s'ajouter le renforcement de notre propre service « prévention-sécurité », ont permis ces évolutions.

Nous allons donc continuer à travailler pour favoriser le droit à la tranquillité. C'est nécessaire pour que chacun-e se sente bien dans son quartier et dans sa ville.

Les jeunes nous l'ont dit lors de l'enquête jeunesse, ainsi que beaucoup d'entre vous à l'occasion des « Comment ça va ? » et autres temps de rencontres. Comptez sur nous pour continuer à nous engager sur cette question, notamment dans le travail indispensable de prévention.

Faire baisser l'insécurité nécessite aussi d'ouvrir des perspectives d'épanouissement en renforçant nos équipes de médiation et d'éducateurs spécialisés afin de travailler avec l'école à prévenir et à éviter les dérives que cette société génère. En parallèle avec Plaine Commune, nous corrigerons progressivement l'éclairage des rues et réaménagerons la gare RER afin que les espaces publics retrouvent des usages conviviaux. Nous ne lâcherons rien. »

Journée internationale des droits des femmes

Le rendez-vous des femmes et du sport

Des dizaines de Courneuviennes de tout âge ont participé avec enthousiasme aux initiatives qui se sont déroulées dans toute la ville pendant près de dix jours à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.



Silma Syran

Cette année, la Journée internationale des droits des femmes s'est tenue sous la houlette du sport (et de la santé!) dès le 5 mars. Tout ce que la ville compte de savoir-faire en la matière – du Centre municipal de santé Salvador-Allende au Cada France terre d'asile en passant par Femmes solidaires, Africa, les associations sportives et l'Office municipal des sports – s'est mobilisé pour offrir un programme hyper vitaminé qui s'est ouvert plus largement à la culture, aux expositions, films, bals, prises de parole, petits déjeuners féministes, débats, ateliers... « *Les obstacles qui restent à franchir pour que les femmes prennent toute leur place dans le monde du sport demeurent mais il y a aussi eu de nombreuses avancées* », a résumé à l'occasion d'une rencontre Marie-George Buffet, ministre des Sports

de 1997 à 2002. La semaine a aussi permis de faire le point sur le regard des médias concernant les compétitions féminines, d'aborder sans détour des sujets comme le sport de haut niveau et la maternité, le tabou des menstrues. Celles qui l'ont souhaité ont pu tester leur taux de glycémie, vérifier leur niveau de cardio en courant dans le parc Georges-Valbon, essayer au gymnase Béatrice-Hess quelques-unes des nombreuses activités sportives proposées à La Courneuve – du fitness et du cardio-fit à la boxe thaïe en passant par le taekwondo, le Double Dutch, le volley-ball, le basket-ball, la capoeira, le yoga, le judo, la Zumba, le tennis, l'aquagym, etc. L'avenir le confirmera: via son versant sportif, la Journée des droits des femmes peut l'être un peu tous les jours... ● Joëlle Cuvilliez



S.S.



S.S.



S.S.

Les Courneuviennes ont pu s'initier à toutes sortes de disciplines sportives, mais aussi découvrir des ateliers bien-être, nutrition et santé au gymnase Béatrice-Hess, dimanche 13 mars toute la journée.



Nicolas Vieira

Le 8 mars, une rencontre autour du thème « Droits des femmes et sports » a permis à un public très réactif d'échanger avec Marie-George Buffet, députée et ancienne ministre de la Jeunesse et des Sports; Assia Hamdi, journaliste spécialiste des sports, auteure du livre *Joue-la comme Megan*; Tess Harmand, représentant la première fondation européenne en faveur du sport, la Fondation Alice Milliat; Frédérique Cassassus, pratiquante de Vo Viêt Nam; et Yasmina Stokic, adjointe au maire déléguée aux batailles en faveur de l'égalité femme-homme.



Meyer



M.

Près de quatre-vingts femmes ont participé à La Courneuvienne, course et marche de 5 kilomètres organisée par l'Office municipal des sports (OMS) et l'association Propul'C au parc Georges-Valbon, dimanche 13 mars.



Jeanne Frank



J.F.



J.F.

On a débattu, on s'est instruit, informé, amusé et régalé du 7 au 19 mars au local d'Africa. Le bal féministe du 12 mars, organisé conjointement par Africa et Femmes solidaires à la Maison de la citoyenneté James-Marson, a connu un vif succès.

La voie diplomatique, la voix de la paix

Fidèle à sa longue tradition d'accueil et de solidarité, La Courneuve sera au rendez-vous de l'aide aux victimes ukrainiennes, dans leur pays et dans notre ville. La municipalité soutient de manière inconditionnelle la paix et le recours à la voie diplomatique pour faire taire les armes. Gilles Poux, le maire, répond aux questions de *Regards*.



Léa Desjours

REGARDS : La Courneuve est-elle prête à accueillir des réfugié-e-s ukrainiens ? Et de quelle manière ?

GILLES POUX : La Courneuve, comme l'ensemble du pays, doit répondre présent face à ce drame humain que constituent des millions d'enfants, de femmes et d'hommes quittant l'Ukraine pour fuir la mort, les bombardements et les destructions perpétrées par l'armée de Poutine. Oui, il faut aider et les Français-e-s répondent présent. Je ne peux d'ailleurs que me féliciter de voir des femmes et des hommes politiques hostiles il y a quelque temps à l'accueil de réfugié-e-s victimes d'autres tragédies changer de

position. La solidarité ne sélectionne pas la couleur de peau, ni la religion, ni la provenance géographique. C'est ce que nous disons depuis des années avec nos partenaires de l'Association nationale des villes et territoires accueillants (ANVITA) dont notre ville a accueilli l'Assemblée générale en 2021.

Nous serons donc de nouveau au rendez-vous de l'aide à des victimes d'une tragédie. Nous proposerons au prochain conseil municipal – comme nous l'avons déjà fait à plusieurs reprises – de voter une subvention au Secours populaire français afin de contribuer à son effort d'aide aux réfugié-e-s d'Ukraine

mais aussi à Cités unies France (CUF) pour aider, avec d'autres collectivités françaises, les municipalités des pays frontaliers qui accueillent ces millions d'êtres humains.

Nous accompagnons également des habitant-e-s de La Courneuve de nationalité ukrainienne qui accueillent actuellement des proches venant du pays et nous aidons ces dernier-ère-s à faire leurs premiers pas dans notre pays.

R. : Quelle part va prendre en charge l'État ? Aidera-t-il financièrement les communes qui se montrent solidaires ?

G. P. : Nous agissons en lien avec les services de l'État. Je me félicite que l'État, cette fois-ci, réponde présent. Comme quoi, c'est possible de faire vite pour aider des êtres humains. Parce que j'insiste, la solidarité ne peut être sélective. Quand des peuples souffrent de guerres, de catastrophes naturelles ou de misères économiques, la solidarité internationale doit être au rendez-vous. À l'heure où je réponds à vos questions, tout n'est pas encore établi dans les relations entre les collectivités locales et l'État sur la prise en charge des réfugié-e-s mais, bien entendu, nous sommes persuadés que celui-ci prendra sa part dans le respect de sa parole. Et je suis convaincu – dans tous les cas, je serai vigilant pour y veiller – que la France ne fera pas de différence entre les réfugié-e-s provenant d'Ukraine. Les images de guerre et de destructions font mal, mais

également celles de la sélection des traitements entre victimes.

R. : Est-ce que, depuis La Courneuve, on peut agir pour que les armes se taisent ?

G. P. : Profondément, je le pense. Je suis, certainement comme beaucoup de Courneuvien-ne-s, traumatisé par ce qui se passe. Avec l'invasion de l'Ukraine, Poutine nous bascule sur les rives d'une possible troisième guerre mondiale. L'impensable est là ! Alors oui, il faut trouver les moyens pour contraindre Poutine à faire taire ses canons. Il est l'agresseur ! Les sanctions économiques doivent servir à cela. Il faut lui montrer qu'il est isolé et que les peuples du monde entier rejettent sa guerre pour l'obliger à un cessez-le-feu et au retrait de ses troupes. C'est la première condition pour le retour à la voie diplomatique sous l'égide de l'ONU. Les Courneuvien-ne-s peuvent contribuer à ce mouvement, contribuer à éviter tous risques de dérapages aux conséquences inconnues. Elles et ils peuvent apporter leur soutien aux Ukrainien-ne-s qui résistent, parfois seulement avec les couleurs de leur drapeau, face aux chars russes, mais aussi aux partisan-e-s de la paix en Russie qui osent défier le pouvoir despotique de Poutine. Le drapeau de la paix sur le fronton de notre mairie rappelle cet engagement pour la paix en Ukraine et pour l'ensemble de la planète. Il peut aussi être aux fenêtres de tout un-e chacun-e. ●



La PAIX

est la seule bataille qui vaille
la peine d'être menée. Albert Camus

laCourneuve

Jeunesse

Les aides utiles du Contrat courneuvien de réussite

La commission de mars des Contrats courneuviens de réussite (CCR) a décidé d'aider des projets portés par 13 filles et 10 garçons habitant les différents quartiers de la ville. Parmi eux : 5 projets d'études (dont 3 à l'étranger, en Irlande, en Italie et en Autriche), une formation, 15 inscriptions à un permis de conduire et un projet collectif d'achat de matériel. Au total, ce sont plus de 17 000 euros qui ont été versés. Portrait de deux jeunes Courneuviens qui ont bénéficié de ce coup de pouce.

Andy Dessales, co-réalisateur de la série *Rien 100 Rien*



Abou, Momi, Pirouette, Yaya, Yax et Andy se sont lancés dans l'aventure du cinéma. Leur série *Rien 100 Rien* cartonne sur YouTube avec plus de 30 000 abonné-e-s. Le pitch : « *Un mec qui n'a rien et qui veut tout avoir, alors que dans la vie on n'a rien sans rien, en axant sur les problèmes du quotidien dans la cité* », résume Andy Dessales, Courneuvien de 30 ans. Avec Yaya, il est à la réalisation, à la caméra et au montage, tandis que les quatre autres sont les comédien-ne-s. Les six ami-e-s tournent le week-end et le scénario est écrit collectivement. Avec le succès, ils envisagent désormais un court-métrage, voire une diffusion sur Netflix. Leur engagement reflète le thème de la série. « *Il faut se battre au quotidien ; c'est dur car on n'en vit pas ; on le fait parce qu'on a plaisir à le faire* », indique

Andy, leur carburant étant que « *les gens nous poussent à faire mieux* ». Ils souhaitent maintenant se professionnaliser. « *Or, le matériel est cher et nous avons besoin d'une caméra plus professionnelle pour tourner la journée comme la nuit* », explique-t-il. L'aide de la Ville, 2 300 euros, va permettre de l'obtenir plus rapidement, dans l'optique de la saison 3 de la série qui va commencer en septembre 2022. En contrepartie, les jeunes cinéastes présentent leur démarche dans différents lieux de la ville et de la Seine-Saint-Denis. Redonner : leur maître mot.

Tayssir Momtathel, futur étudiant en médecine



« *Avec mon parcours scientifique, le top que je peux espérer est d'être médecin.* » Tayssir Momtathel, lycéen en classe de terminale, a pour objectif de viser le plus haut possible, « *comme ça je n'aurai pas de regrets, même si je rate* ». Cette vocation, il l'a embrassée au contact de sa grande sœur déjà médecin. Courneuvien, il l'est depuis toujours, ayant grandi dans la même maison à côté de la place du 8-Mai-1945. Après l'école primaire à Paul-Doumer, ses bons résultats poussent ses parents à l'inscrire au collège privé Saint-Joseph à Aubervilliers, puis au lycée privé Saint-Germain à Drancy, où il choisit les maths, la physique et les sciences économiques et sociales comme spécialités. Il essaie maintenant de viser la mention afin d'être accepté dans les meilleures universités. À la

suite de ses études, il se rêve en généraliste, en pharmacien, en pédiatre. Mais la première année est très sélective (13% de réussite) et il est impossible de la redoubler. Pour mettre toutes les chances de son côté, il souhaite s'inscrire dans un organisme de préparation et dans un stage de prérentrée. Or, les frais sont très importants : 7 400 euros. L'aide du CCR est alors cruciale, couvrant un tiers du coût total. Parallèlement, il compte s'investir dans l'association City Hall 93 pour proposer du soutien scolaire « *car j'ai fait des maths et il n'y en a pas beaucoup qui peuvent aider les élèves par rapport à ça* ». La science au service de tou-te-s.

Propos recueillis par Nicolas Liébault

Avec les CCR, tout est... permis ou presque

L'obtention du permis de conduire est souvent le sésame qui permet l'accès à l'emploi. Les CCR ont précisément été mis en place en 2013 pour fournir aux jeunes une aide contribuant à financer l'inscription dans une auto-école. L'aide, versée directement à ces dernières, couvre un tiers du coût total, entre 300 et 500 euros (en fonction du coût du permis et de la situation sociale du jeune). Le mardi 22 février dernier, les responsables des quatre auto-écoles de La Courneuve, à savoir CFR La Gare, Convention, Solid'aire Permis et INRI'S, ont rencontré le service Jeunesse et Nadia Chahboune, adjointe au maire déléguée aux droits de la jeunesse. L'objectif : mettre en place un partenariat au profit des jeunes et améliorer le suivi. « *On peut vous envoyer des candidats pour l'aide du CCR!* » proposent-ils d'emblée. Et le service Jeunesse de préciser qu'il est possible de les aider à partir du moment où elles et ils ont moins de 30 ans, s'inscrivent pour la première fois, ont déjà obtenu le Code et sont Courneuvien-ne-s. En retour, les auto-écoles se sont engagées à proposer quelques inscriptions gratuites. ●

EN PRATIQUE

Pour bénéficier des CCR :

- Être âgé-e de 16 à 30 ans.
- Résider à La Courneuve depuis au moins un an et demi.
- Signer une charte morale qui implique des heures de bénévolat dans la ville. Chaque aide ne peut représenter plus de 30% du projet total.

Pour tout renseignement :

Point information jeunesse (PIJ), 61, rue du Général-Schramm



Tél. : 01 49 92 60 75 ; 06 11 31 90 15.
Mail : ccr@lacourneuve.fr

Et sur le site : <https://lacourneuve.fr/le-contrat-courneuvien-de-reussite-ccr>

L'éducation passe pa

Depuis trois ans, il n'y a plus aucun médecin scolaire à La Courneuve. Ces postes sont prévus au budget de l'Éducation nationale, mais peinent à susciter des vocations. La Ville a décidé de mobiliser le Centre municipal de santé Salvador-Allende, de manière expérimentale, pour faire face.

Finie, la médecine scolaire? En tout cas, en crise! Les effectifs sont vieillissants et le recrutement par voie de concours est très faible, faute de candidat-e-s. Pourquoi, avec des missions si utiles, la fonction attire-t-elle si peu? Une raison majeure est le salaire, un des plus bas comme médecin. À partir de là, un cercle vicieux s'est enclenché: pour compenser les absences dues à cette désaffection, la charge de travail pour les médecins restants s'accroît, puisque le taux d'encadrement des élèves se dégrade. Par ailleurs, les métiers de la santé et du travail social font l'objet d'une gestion séparée et le corps des médecins se cloisonne, contribuant à leur isolement.

Un creusement des inégalités

Dans le même temps, il leur en est demandé toujours davantage, à juste titre en direction des élèves souffrant de troubles du développement et des apprentissages, entre autres. Comment alors assurer les demandes réglementaires liées aux bilans de santé obligatoires et autres examens de santé? Le médecin scolaire doit parfois renoncer à d'autres missions comme accompagner et sensibiliser le corps enseignant sur les thématiques sanitaires. Et les deux bilans demeurés systématiques ne sont eux plus si efficacement mis en œuvre. Les vocations se tarissant, les infirmier-

ère-s scolaires incarnent alors à elles et eux seuls la santé à l'école... leurs propres vacances de postes augmentant à cause du surmenage.

Une telle situation n'est pas indolore, les conséquences étant des pathologies non dépistées en santé physique et mentale, ainsi que des effets sur le parcours éducatif des élèves, notamment les plus vulnérables. Dans une population courneuvienne connaissant des difficultés sociales, cela implique un creusement encore plus fort des inégalités sanitaires, éducatives et scolaires parmi les 10985 élèves de 3-18 ans. Car un élève malade qui n'est pas assez suivi risque de ne plus pouvoir apprendre, ce qui contribue à renforcer son échec scolaire.

Pour la municipalité, il était urgent d'intervenir afin que la médecine scolaire puisse s'exercer. Or, le Centre municipal de santé Salvador-Allende porte déjà des actions de sensibilisation et d'éducation à la santé. Dans le cadre des Cités éducatives, il a donc été proposé de transférer les fonds de l'Éducation nationale dédiés au poste de médecin scolaire au service Santé de la municipalité. Résultat d'un travail commun du rectorat et de la Ville, six médecins généralistes du centre se partagent désormais un équivalent temps plein de médecine scolaire en en intégrant toutes les missions, appuyés par une aide administrative de l'Éducation nationale. La période d'expérimentation prévue est d'un an... le temps que le poste soit pourvu. ● Nicolas Liébault



Intervention vaccination au collège Raymond-Poincaré, fin septembre 2021.

20 500. C'est actuellement en France le nombre d'élèves, en moyenne, encadrés par un même médecin scolaire.

Une quinzaine. C'est, d'après l'Éducation nationale, le nombre de postes de médecins scolaires pourvus sur la cinquantaine de postes budgétés pour la Seine-Saint-Denis.

LA PAROLE À...



Zaïnaba Said Anzum, adjointe au maire déléguée au droit à la santé

REGARDS: En quoi cette convention s'inscrit-elle dans une politique plus globale de santé publique de la part de la Ville?

ZAINABA SAID ANZUM: La construction du Centre municipal de santé Salvador-Allende a répondu à une volonté politique de la Ville, car la santé n'est pas une compétence communale. Le centre a pour objectif de pourvoir aux besoins dans un contexte de désert médical, même s'il n'est pas pensé comme devant tout couvrir.

Pour que les demandes soient satisfaites par l'installation de professionnels libéraux, un service de santé publique est nécessaire pour s'occuper de prévention, de dépistage, de sensibilisation, de traitement des addictions, etc. Le CMS est donc un outil pour rayonner et accompagner la population dans l'accès aux soins et à la prévention. Cette convention s'inscrit dans cette optique. Du fait des projets d'accueil individualisé (PAI) et des enfants porteurs de handicap, le médecin scolaire est important. Or, le dispositif « Cité éducative » a confirmé que les soins devaient être au cœur de l'école. Un premier pas est effectué avec la médecine scolaire, mais un second pourra l'être avec d'autres professionnels de santé. Si la convention permet de faire face à l'investissement, il s'agit cependant d'un vrai engagement de la Ville car, quand ses médecins interviendront en milieu scolaire, ils ne feront pas par définition de la médecine du quotidien. ● Propos recueillis par N. L.

r la santé



Léa Desjours

UN MÉDECIN SCOLAIRE, À QUOI ÇA SERT ?

Faute de postes pourvus, on en vient à méconnaître grandement le rôle essentiel joué par ce professionnel de santé qu'est le médecin scolaire. Ne se limitant pas aux premiers soins, il intervient également en milieu scolaire pour la prévention des pathologies et l'éducation. Ainsi, une visite médicale est prévue lors de la sixième année de l'enfant, à l'étape charnière de la grande section de maternelle. Le médecin scolaire agit aussi en direction des élèves aux besoins particuliers, comme celles et ceux en situation de handicap ou souffrant d'une maladie chronique. Il décide d'aménagements pour les examens nationaux. Enfin, il éduque plus largement à la santé, surveillant l'environnement scolaire, accompagnant et formant le reste du personnel.

VERS UN « PORTAIL SANTÉ »

Décupler les capacités en matière de prévention santé, tel est l'objectif de la municipalité avec la mise en place d'un « portail santé », prévu sur le temps scolaire au sein de toutes les classes, de la maternelle au second degré. Il consistera à sensibiliser et à éduquer les enfants à l'alimentation, la lutte contre l'obésité, l'hygiène bucco-dentaire et corporelle, aux addictions et pratiques à risques, à la prise de conscience du corps, aux questions de dépendances ou encore au cyberharcèlement. 240 000 euros sur 3 ans ont été versés par l'État afin de favoriser la mise en route de ce portail avec le recrutement supplémentaire de deux animateur-ric-e-s prévention en santé publique et l'achat de matériel.

Le port du masque reste obligatoire au CMS.

1 700. C'est le montant en euros du salaire net en début de carrière d'un médecin scolaire (jusqu'à 2 200 avec les primes).

3,6. C'est le nombre de médecins généralistes libéraux pour 10 000 habitant-e-s en 2020 à La Courneuve, contre 8,7 au niveau national.

LA PAROLE À...



Mélanie Davaux, adjointe au maire déléguée à la réussite éducative
REGARDS: En quoi cette convention s'inscrit-elle dans une politique plus globale de santé publique de la part de la Ville?

MÉLANIE DAVAUX: La Ville a souhaité que ce dispositif contribue à lutter contre les inégalités scolaires et qu'il ne finance pas des actions déjà engagées afin d'être un vrai plus. Et comme, parmi les inégalités sociales, figure l'accès à la santé, cette question est apparue comme devant être une priorité de notre Cité éducative. Donc, nous mettons en œuvre une formation dédiée au métier d'AESH (accompagnant-e des élèves en situation de handicap) et signons cette convention de partenariat

entre le CMS et l'Éducation nationale. Rien que concernant la médecine scolaire, on constate un désengagement de l'État. De nombreux postes de médecins ou d'infirmières ne sont pas pourvus. Il en est de même pour les élèves en situation de handicap, avec un nombre très insuffisant d'AESH. Et pour les RASED (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) sacrifiés ou les délais d'attente pour le CMP ou le CMPP (centre médico psychologique/psycho pédagogique), pénurie également concernant les orthophonistes, ophtalmologues, psychomotriciens... À La Courneuve, nous affirmons que l'accès à la santé constitue un droit fondamental, tout particulièrement pour les enfants. Alors nous allons continuer d'interpeller les pouvoirs publics pour qu'ils assument leurs responsabilités, tout en mobilisant les ressources de la ville. ● N. L.

Deux questions au docteur Hélène Colombani, présidente de la Fédération nationale des centres de santé (FNCS)*



L.D.

REGARDS: Les centres de santé ne sont-ils que des « pansements » du fait de la désertification médicale, y compris aujourd'hui en médecine scolaire?

HÉLÈNE COLOMBANI: Les centres de santé constituent des outils de politique locale de santé au sens plein du terme. Après la Seconde Guerre mondiale, certaines communes de banlieue en ont ouvert pour lutter contre ce qui était déjà des déserts médicaux, car les quartiers populaires n'étaient pas attractifs pour les personnels de santé, la population étant peu solvable. Mais cela ne s'est pas fait facilement. Ces structures sont-elles « has been » pour autant? Non, et l'on observe au contraire une croissance de leur nombre dans toutes les régions, notamment médicaux et polyvalents. La FNCS est sollicitée toutes les semaines pour des ouvertures. Le point fort du centre de santé est la responsabilité territoriale, articulant soins et prévention. Dans l'après-crise sanitaire, les communes les plus solides sont celles dotées d'un centre municipal de santé, alliant l'accueil des patients, la vaccination, un « aller vers » les publics fragiles, etc.

R: Qu'est-ce qui fait la force des centres de santé, et que les autres structures n'ont pas, en direction des publics vulnérables, par exemple?

H. C.: Les centres de santé sont pluriprofessionnels, pluridisciplinaires, tout en rassemblant des salariés, à la différence des « maisons de santé » qui regroupent des libéraux. Or, un acteur libéral n'a pas forcément les mêmes intérêts que la commune où il exerce. Un centre municipal de santé est dans la main d'un-e politique qui lui impulse ses priorités. Confrontés aux inégalités sociales et territoriales, les centres de santé mettent en place des actions de vaccination, de dépistage des cancers, de lutte contre l'obésité, d'amélioration des prises en charge de diabète et des maladies chroniques, de sport adapté, etc. On peut donc travailler sur les déterminants de santé, sachant que la santé d'un individu dépend à 75% de ceux-ci. ●

* La FNCS a pour objectif de soutenir et promouvoir les centres de santé politiquement mais aussi sur leur organisation en lien avec les institutions nationales comme le ministère de la Santé, la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), l'Assurance maladie, l'Agence régionale de santé (ARS).

Propos recueillis par Nicolas Liébault



L.D.

Le Centre municipal de santé, 2, mail de l'Égalité.

**GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES,
RADICAUX DE GAUCHE ET CITOYEN-NE-S ENGAGÉ-E-S**

Aux urnes, Peuple de gauche!



D'une agressive gestion pandémique au bruit des bottes de l'OTAN, ce gouvernement ne masquera pas ses destructions chirurgicales de pans entiers de notre système de protection sociale. Moins de remboursements santé, moins de pensions de retraite, les salaires gelés alors que le coût du logement explose avec des baisses pour toutes aides sociales importantes pour les jeunes et moins

jeunes. Après la suppression de l'ISF, l'affaire Benalla, le « traverse la rue pour du travail », les Gilets jaunes... 7 milliardaires français possèdent maintenant autant qu'un tiers de la population tout en se gavant d'argent public et profitant de la crise. Les conséquences pour les Courneuvien-ne-s sont palpables. Fermeture de l'antenne de SSH aux 4000 Sud, baisse de la qualité de l'entretien aux 4000 Nord et à Henri-Barbusse, augmentations successives des loyers... « Comment ça va? » Vous avez répondu « planète, tranquillité, vivre ensemble » par la réduction des nuisances sonores, meilleure gestion des déchets, suppression des sacs plastique, contrôles d'hygiène, plus de tranquillité publique, lutter contre les squats ou le trafic de cigarettes, plus de services publics... Avec vous, la municipalité a obtenu des moyens et des premiers résultats: un premier quartier de « reconquête républicaine », la médiation en soirée, l'application d'un permis de louer, des grandes lessives... Pour rompre avec les inégalités territoriales, battons campagne pour gagner que les conclusions de l'*Atlas des inégalités* s'imposent aux gouvernants. ●

Éric Morisse, adjoint au maire, délégué à l'accompagnement et au développement de la pratique sportive.

GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET CITOYENS

Budget 2022: tenons les promesses républicaines!



Lors du dernier conseil municipal, nous avons débattu de nos orientations pour le budget 2022. L'occasion pour notre groupe, à travers le prochain budget, d'agir pour faire progresser trois principes qui fondent notre devise républicaine, sévèrement mis à mal après un quinquennat inégalitaire et par les discours et obsessions identitaires de la droite et l'extrême-droite. La liberté

d'abord, en créant les conditions d'une plus grande émancipation en luttant contre la précarité. Des moyens spécifiques seront alloués pour aller vers davantage de proximité dans l'accompagnement des personnes dans leurs parcours d'accès aux droits. L'égalité ensuite, en maintenant nos efforts en matière d'éducation pour réduire les inégalités scolaires. Nous poursuivrons nos investissements dans les secteurs de l'Éducation, l'Enfance et la Petite Enfance, afin de pérenniser le dédoublement des classes de la petite section de maternelle jusqu'au CE1 et de doter nos enfants du meilleur environnement possible pour étudier (activités artistiques et culturelles, construction et rénovation des écoles, etc.). La fraternité enfin, en n'oubliant pas la Culture: créer, partager des références communes et créer du lien au-delà de nos différences, c'est la condition de la cohésion d'une société. ●

Yohann Elice, adjoint au Maire chargé des Finances locales et à la ville numérique ainsi qu'au développement économique

CITOYEN ENGAGÉ

Le texte du groupe n'est pas parvenu à temps à la rédaction du journal.



GROUPE « ENSEMBLE, RÉINVENTONS LA COURNEUVE »

L'Égalité femmes hommes, une priorité ?



L'égalité entre les femmes et les hommes était censée être une grande cause du quinquennat du président de la République. En 2021, 113 femmes ont été tuées par leur conjoint ou leurs ex-conjoints. Elles sont plus touchées par la précarité de l'emploi, et gagnent en moyenne 16,8% de moins que les hommes. Combien d'années encore pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes? Le 8 mars

permet de remettre la lumière ponctuellement sur ces questions. Et pourtant c'est toute l'année, qu'il est urgent se mobiliser pour la parité, l'égalité et surtout mettre fin à l'impunité des violences sexistes et sexuelles. D'où qu'elles viennent. Nous avons une pensée toute particulière pour les victimes civiles des guerres dans le monde, et notamment les victimes de la maternité prise pour cible à Marioupol. Elle serait la troisième maternité détruite dans la guerre en Ukraine où 240000 femmes sont actuellement enceintes. Ces enfants d'Ukraine viendront rejoindre la triste réalité des 500 millions d'enfants qui vivent dans des pays en guerre. Ceux d'entre eux qui survivront porteront toute leur vie dans la tête les conflits qu'ils auront vécus sans en comprendre les enjeux. S'y ajouteront les blessures de l'exil. L'engrenage de la guerre est un retour en arrière terrible pour notre continent. Il est urgent de rechercher par tous les moyens une désescalade et un arrêt du conflit. Il est du devoir des pouvoirs publics de tout mettre en œuvre pour participer à une paix durable. ●

Nabiha Rezkalla, conseillère municipale « Ensemble, Réinventons La Courneuve », liste Europe Ecologie Les Verts et les forces de gauche et citoyennes – Tél. : 07 82 22 28 00 – eelv.lacourneuve@gmail.com

ÉLU « L'AUDACE DE L'ESPOIR »

Ne pas bousculer mais rassurer



Je rends hommage aux victimes civiles de guerre et ce quelle qu'en soient l'origine et le pays en guerre. C'est en fait toujours les civils qui paient. La bonne santé d'une démocratie qui aspire à la paix consiste à laisser s'exprimer les opposants sans les réprimer, les écraser de quelque manière que ce soit. Sans une libre expression, tout pays est voué à sa perte. Quelle que soit l'opinion que

nous ayons sur les politiques, nous sommes tous d'accord sur la nécessité qu'ils soient expérimentés et sachent gérer les situations de crise. Déjà fragilisés que nous sommes par deux ans de pandémie, nous devons maintenant affronter l'inconnu de cette guerre dont le premier effet négatif est le prix du carburant à la pompe. D'autres impacts viendront probablement s'ajouter à ce dernier si le conflit venait à se prolonger. Souvenons-nous de cette expression: « Il vaut mieux perdre le temps et trouver une solution juste à ses problèmes que de vouloir gagner le temps et perdre sa vie ou faire perdre la vie aux autres. » (Mathieu Kérékou, ancien président de la République du Bénin). Trouver l'équilibre entre maintenir la paix et défendre nos intérêts est un exercice difficile. Dans ce contexte, je crains que l'élection présidentielle ne nous réserve bien des surprises au point de choquer les prévisionnistes. Pour autant, face à cette difficile situation, ayons l'audace de l'espoir et de l'action. ●

Amirdine Farouk, conseiller municipal
L'audace de l'espoir - af93120@gmail.com - 06 11 60 24 57

Les textes de ces tribunes, où s'expriment tous les groupes représentés au conseil municipal, n'engagent que leurs auteurs.

Cadre de vie

Imaginer un nouvel éclairage public

Pour bâtir son premier Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL), Plaine Commune recueille jusqu'au 31 mars les ressentis et les attentes des habitant-e-s du territoire.



tions d'insectes et de la biodiversité dans son ensemble. Plaine Commune songe donc à développer une « trame noire », c'est-à-dire des zones organisées en réseau où aucune lumière artificielle ne vient perturber le cycle jour-nuit, à partir des parcs et des jardins du territoire. Le SDAL, qui s'imposera dès 2023 au gré des programmes d'aménagement de la voirie et des espaces publics menés par Plaine Commune et les autres acteurs, permettra de construire le territoire de demain. Un territoire qui favorise les mobilités douces, alors que l'éclairage public a longtemps été pensé en fonction de la voiture individuelle. « Il y a des ajustements à faire, pour permettre aux gens de marcher plus facilement, de rouler à vélo plus facilement », indique le conseiller territorial en charge du plan Lumières. Et un territoire qui valorise ses monuments, mais aussi son patrimoine industriel, ses logements sociaux et son patrimoine naturel, par leur mise en lumière.

Il s'agit enfin de répondre à des enjeux de performance et de sobriété énergétique. Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), l'éclairage public représente 37 % de la facture d'électricité des collectivités territoriales. En plus de son impact favorable sur l'environnement, le passage prévu de 90 % du parc en sources LED (contre 15 % à Plaine Commune et 18 % à La Courneuve actuellement), représente ainsi une source d'économie substantielle. ● Olivia Moulin

* <https://bit.ly/3KJF1fx>

** <https://bit.ly/3CH03Zs>

Maintenir une activité nocturne et assurer la sécurité tout en respectant le cycle jour-nuit, c'est l'un des enjeux du SDAL.

Pas assez d'éclairages » dans le quartier Debussy, de la « lumière trop agressive » sur le carrefour du pont Palmers, un « trottoir pas éclairé » rue Robespierre... Depuis février, les habitant-e-s et les usager-e-s de La Courneuve et des huit autres villes de Plaine Commune peuvent faire ce type de contributions sur la cartographie participative en ligne* mise en place par l'établissement public territorial. Elles et ils peuvent aussi donner leurs impressions et suggestions sur un trajet précis qu'elles et ils effectuent de nuit, grâce au guide de balade nocturne disponible en ligne aussi** et dans certains lieux publics.

Repenser les ambiances nocturnes

L'objectif de cette concertation, engagée jusqu'au 31 mars? Repenser l'éclairage public et les ambiances nocturnes sur le territoire. « Il s'agit de sortir de l'approche purement technique adoptée historiquement – on crée des rues et on y met des lampadaires qui éclairent de façon uniforme, quel que soit l'endroit – pour prendre en compte plusieurs aspects : la sécurité, les mobilités, l'environnement, l'inclusivité et le patrimoine, explique

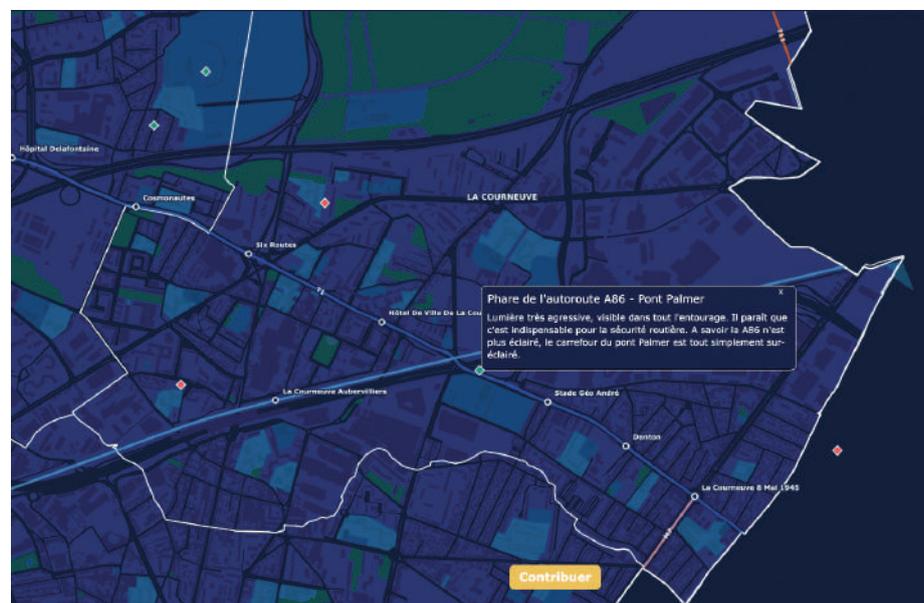
Laurent Monnet, conseiller territorial en charge du plan Lumières à Plaine Commune. *Une fois le diagnostic établi grâce aux habitants et aux usagers, on en tirera des orientations stratégiques et des règles opérationnelles en matière d'éclairage et d'ambiance lumineuse sous la forme d'un Schéma Directeur d'Aménagement Lumière.* »

Cette démarche de concertation donne l'occasion de mettre à plat certaines difficultés, certaines contradictions. Ainsi, si l'éclairage nocturne semble être une condition nécessaire au sentiment de sécurité ou à la (ré)appropriation des espaces publics par certaines catégories d'habitants (filles et femmes, personnes âgées, enfants et familles...), il n'est pas forcément une condition suffisante. « On peut se sentir mal à l'aise dans un endroit très éclairé s'il est très peu fréquenté », note Laurent Monnet. L'intensité lumineuse revêt alors moins d'importance que le nombre, le placement, l'orientation ou

la tonalité des éclairages pour rendre un endroit plus rassurant.

D'autant que l'excès de lumière artificielle nuit au sommeil et à la santé des citoyen-ne-s, mais aussi à l'équilibre de la faune et de la flore. Perturbation des migrations et des cycles de reproduction, modification du système proie-prédateur, dégradation et fragmentation des habitats naturels... De nombreuses études montrent que la pollution lumineuse contribue à l'effondrement des popula-

42 067,
c'est le nombre de points lumineux
d'éclairage public sur le territoire
de Plaine Commune.



La cartographie participative en ligne permet de partager ressentis et idées d'amélioration.



Samedi
19
mars
2022
à **11H**

**ANNIVERSAIRE
DE LA FIN DE LA
GUERRE D'ALGÉRIE**
AU CIMETIÈRE DES SIX-ROUTES



60^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

Si le 19 mars 1962 n'a pas marqué la fin des violences, il a marqué le début du processus de sortie de guerre et d'indépendance après sept ans et demi de conflit.

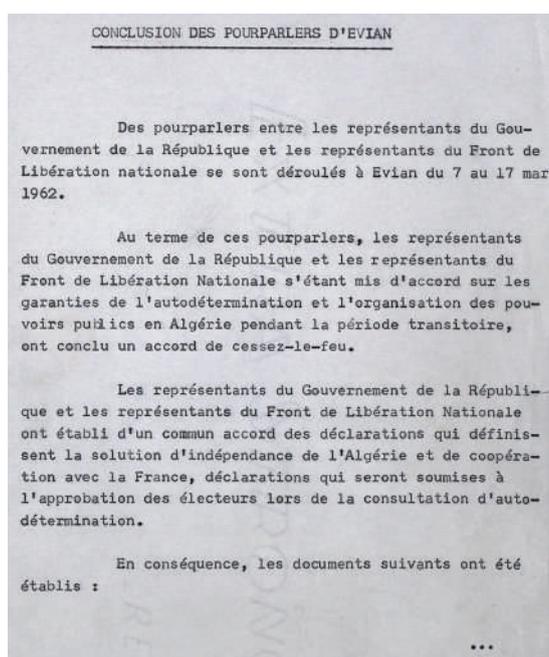


Soixante ans après, les conséquences de la guerre d'Algérie sont toujours présentes dans le débat français.

Difficile de trouver une date commémorative qui fasse consensus, alors que la bataille mémorielle n'a jamais cessé autour de la guerre d'Algérie. « C'est un sujet très polémique, confirme Bacar Soilihi, conseiller municipal délégué à la mémoire commémorative et aux ancien-ne-s combattant-e-s. La date du 19 mars est rejetée par certains anciens combattants et des gens de droite, qui n'y voient pas la fin de la guerre mais le début des violences contre les pieds-noirs et les harkis, mais c'est une date de mémoire qu'il ne faut pas oublier. » Instituée en 2012 comme « Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et en Maroc » par François Hollande, elle correspond en effet à l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

Scrutin d'autodétermination

Le 18 mars 1962. Au terme de onze jours de négociations, les représentants du Front de libération nationale (FLN) et du gouvernement français réunis dans un hôtel à Évian tombent d'accord pour mettre fin aux combats en cours depuis le 1^{er} novembre 1954. Le document signé par les deux délégations prévoit la fin des « opérations militaires et de la lutte armée sur l'ensemble du territoire algérien » le



Le document est conservé aux Archives diplomatiques à La Courneuve.

lendemain à midi ainsi que l'organisation rapide d'un « scrutin d'autodétermination ». Dès 1959, le général de Gaulle avait proclamé le droit des Algérien-ne-s à décider de leur destin politique, un choix approuvé par les Français-es en 1961. Le 8 avril 1962, les Français-es de métropole approuvent aussi les accords d'Évian et, le 1^{er} juillet, plus de 99 % des Algérien-ne-s se prononcent pour l'indépendance de leur pays lors du référendum d'autodétermina-

tion. Reconnue par le général de Gaulle le 3 juillet, l'indépendance est officiellement proclamée en Algérie le 5 juillet, 132 ans après la prise d'Alger par l'armée française.

Incendies, attentats, enlèvements, assassinats... La période transitoire entre le cessez-le-feu et l'indépendance est marquée par de nombreuses exactions, à l'égard de la population algérienne et à l'égard de la population française et européenne. Ces événements sont au cœur du travail de mémoire engagé autour de la guerre d'Algérie. Le président de la République Emmanuel Macron a ainsi demandé « pardon » aux harkis et reconnu le massacre de la rue d'Isly du 26 mars 1962, dans lequel des dizaines de par-



tisans de l'Algérie française furent tués par des militaires français, et appelé à reconnaître le massacre d'Oran du 5 juillet 1962, dans lequel des centaines d'Européen-ne-s ont été enlevés et assassinés. De la même façon, il a qualifié la colonisation en Algérie de « crime contre l'humanité » et reconnu l'assassinat par des militaires français du militant communiste Maurice Audin et du militant nationaliste Ali Boumendjel.

« Il y a des gestes qui ont été faits, mais il y a encore des choses à faire, commente Mimouna Hadjam, porte-parole de l'association Africa. Pour les enfants de l'immigration algérienne, la date du 17 octobre 1961 est très importante. Nous demandons l'ouverture de toutes les archives, notamment les archives fluviales, pour pouvoir connaître le nombre exact de morts. » Comme la municipalité, qui a signé un appel en ce sens l'année dernière, l'association réclame aussi que la répression sanglante de la manifestation d'Algérien-ne-s à Paris soit reconnue comme un crime d'État. Dans la mémoire de la guerre d'Algérie, il y a beaucoup de dates à commémorer. ● Olivia Moulin

QUELQUES DATES

- 14 juin 1830. Débarquement de l'armée française en Algérie.
- 5 juillet 1830. Prise d'Alger et début de la colonisation.
- 1^{er} novembre 1954. Insurrection menée par le Front de libération nationale (FLN) en Algérie et début de la guerre d'indépendance.
- 1^{er} avril 1955. Proclamation de l'état d'urgence par le gouvernement français et début des opérations militaires contre les indépendantistes.
- 19 septembre 1958. Création du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) par le FLN.
- 1^{er} juin 1958. Retour de De Gaulle au pouvoir.
- 8 janvier 1961. Référendum sur l'autodétermination de l'Algérie en France métropolitaine et en Algérie.
- 10 février 1961. Création de l'Organisation armée secrète (OAS).
- 18 mars 1962. Signature des accords d'Évian.
- 19 mars 1962. Entrée en vigueur du cessez-le-feu.
- 8 avril 1962. Référendum sur les accords d'Évian en France métropolitaine.
- 1^{er} juillet 1962. Référendum d'autodétermination en Algérie.
- 3 juillet 1962. Reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie par le général de Gaulle.
- 5 juillet 1962. Proclamation officielle de l'indépendance.

Escroquerie

Attention aux faux mails de la CAF sur l'indemnité inflation !

Depuis quelques semaines, des fraudeurs se font passer pour la Caisse d'allocations familiales et invitent par mail à remplir un formulaire pour recevoir l'indemnité inflation, annoncée à 387 euros (au lieu des 100 euros promis par le gouvernement). Cette campagne de « phishing » (hameçonnage) vise à obtenir les informations personnelles des individus qui tomberaient dans le piège. Il ne faut surtout pas cliquer sur le lien ni remplir le formulaire et il faut supprimer le mail au plus vite. Pour rappel, quand vous avez des doutes sur un message téléphonique, un SMS ou un mail, vous devez contacter directement l'organisme concerné pour vérifier les informations transmises. Si vous avez répondu à un message frauduleux, vous devez faire opposition auprès de votre banque en cas de communication de vos coordonnées bancaires, prévenir l'organisme concerné en cas de communication de vos identifiants de connexion, porter plainte auprès de la gendarmerie ou du commissariat le plus proche de votre domicile en cas d'envoi d'une copie de votre carte d'identité ou tout autre justificatif. ●

Parcoursup

Plus que quelques jours pour formuler ses vœux

Si vous êtes lycéen-ne ou étudiant-e en réorientation, vous avez jusqu'au mardi 29 mars, 23h59, pour formuler jusqu'à 10 vœux (avec la possibilité de formuler des sous-vœux selon les formations) pour une formation initiale dans l'enseignement supérieur et jusqu'à 10 vœux supplémentaires pour une formation en apprentissage. Après cette date, vous ne pourrez plus ajouter de vœu ni en remplacer (sauf pour les formations en apprentissage), mais vous pourrez toujours supprimer des vœux qui ne vous intéressent plus tant qu'ils ne sont pas confirmés. ●

Prévention

Des consultations de sexologie gratuites pour les jeunes

Vous vous posez des questions sur les relations amoureuses et sexuelles, la contraception ou les infections sexuellement transmissibles? Destiné à prévenir les conduites à risque, l'espace départemental d'information, d'écoute et de prévention Tête à tête propose aux jeunes de 13 à 25 ans des consultations gratuites avec une conseillère en santé sexuelle tous les mercredis de 17h à 18h30. L'occasion de partager ses craintes, ses souhaits et ses difficultés avec une professionnelle, loin des idées fausses et des injonctions qui peuvent circuler sur les réseaux sociaux et sur Internet. ●

Sur rendez-vous. Tête à tête, tél. : 01 71 29 24 11, courriel : teteatete@seine-saintdenis.fr, centre commercial régional Rosny 2, avenue du Général-de-Gaulle, 93117 Rosny-sous-Bois.

Bénévolat

Devenir volontaire lors des Jeux olympiques et paralympiques de 2024



Accueil, orientation et assistance, support aux opérations sportives, soutien opérationnel à l'organisation, transports, soutien aux services médicaux et support aux cérémonies : ce sont les missions que le Comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques de 2024 (Cojo) confiera aux 45 000 volontaires qu'il recrutera. Pour renforcer les chances des

Séquano-Dionysien-ne-s d'être sélectionnés et donc de vivre les JOP de l'intérieur, le Département vient de lancer le programme « Toutes et tous volontaires » à destination des jeunes de 16 à 30 ans, des personnes en situation de handicap quel que soit leur âge et des bénévoles du mouvement sportif. Pas besoin d'expérience préalable, il suffit d'être motivé. Une fois inscrit sur la plateforme en ligne, on décrit son parcours et ses compétences, on peut s'inscrire à des formations qui vont de l'anglais aux gestes de premiers secours en passant par la sensibilisation au handicap et l'on s'engage à donner un peu de son temps sur des missions sportives ou auprès d'associations manquant de bénévoles. Un bon moyen d'étoffer son CV, au-delà de l'aventure olympique. En septembre prochain, le Département fera passer les listes des prétendant-e-s de Seine-Saint-Denis au Cojo, qui procédera à la sélection finale. ●

Pour s'inscrire au programme « Toutes et tous volontaires », rendez-vous sur la plateforme suivante : ssd.fr/volontaires

Déchets

Se former au lombricompostage et au compostage

Marre de jeter épluchures et autres déchets alimentaires à la poubelle? Depuis le 1^{er} mars, Plaine Commune organise des ateliers gratuits pour permettre aux habitant-e-s du territoire d'apprendre à utiliser un composteur ou un lombricomposteur, selon qu'elles et ils disposent ou non d'un espace extérieur. Si vous le souhaitez, vous pourrez ensuite récupérer gratuitement un composteur de jardin ou un lombricomposteur d'appartement. Depuis le 1^{er} mars, le matériel de compostage n'est plus livré à domicile, mais fourni exclusivement à l'issue des formations dédiées. ●

Nombre de places limité. Pour s'inscrire à un atelier, rendez-vous sur la page internet suivante : <https://plainecommune.fr/atelierscompostage/>

État civil

NAISSANCE

FÉVRIER

• 14 Louis Le • 21 Dionke Yaranangore • 22 Nour Hamouda • 22 Tiyanha Mahendran • 25 Diyan Karki ●

MARS

• Ecaterina Oanea

MARIAGE

• Amine Mohamad et Afrine Mougamadou Tambire

DÉCÈS

• Bodo Fofana ép. Fofana • Imad Balaabi • Kheira El Habib Dahou ép. Hadj Saïd • Hedi Guerrida • Abdelhakem Bakkas • Charles Bienville • Abdelkader Mekediche • Sabah Ouatmani • Djavadjee Pierali • Imane Salim ●

NUMÉROS UTILES

PHARMACIES DE GARDE

• consulter monpharmacien-idf.fr

URGENCES

POMPIERS : 18 • POLICE-SECOURS : 17 • SAMU : 15

COMMISSARIAT DE POLICE

• Place du Pommier-de-Bois Tél. : 0143117730

MÉDECINS DE GARDE

• Urgences 93 - Tél. : 01 48 32 15 15

CENTRE ANTI-POISON

• Hôpital Fernand-Widal - 200, rue du Faubourg Saint-Denis, Paris - Tél. : 01 40 05 48 48

COLLECTE DES DÉCHETS

Tél. : 0 800 074 904 (gratuit depuis un fixe).

ACCOMPAGNEMENT ET TRANSPORT DES PERSONNES ÂGÉES

Tél. : 01 71 89 66 15. Les mardis et vendredis.

MAIRIE Tél. : 01 49 92 60 00

PLAINE COMMUNE

• 21, avenue Jules-Rimet, 93218 Saint-Denis. Tél. : 01 55 93 55 55

PERMANENCES DES ÉLU-E-S

• M. le maire, **Gilles Poux**, reçoit sur rendez-vous. Pour obtenir une entrevue, vous pouvez lui adresser un courrier à l'hôtel de ville ou lui écrire à l'adresse suivante : maire@lacourneuve.fr

Pour obtenir un rendez-vous avec les élu-e-s, un formulaire est à remplir à l'accueil de la mairie.

• M^{me} la députée, **Marie-George Buffet**, reçoit le deuxième lundi du mois sur rendez-vous. Tél. : 01 42 35 71 97

• M. le président du Conseil départemental, **Stéphane Troussel** reçoit chaque mercredi de 14h à 17h. Pour prendre rendez-vous, écrivez à l'adresse suivante : stephane.troussel@lacourneuve.fr

MÉDIATHÈQUE JOHN-LENNON

Mardi, de 15h à 19h, mercredi et samedi, de 10h à 12h et de 14h à 18h, vendredi, de 14h à 18h. 9, av. du Général-Leclerc.

PERMANENCES DES ÉLU-E-S SANS RENDEZ-VOUS

Les permanences des élu-e-s de la municipalité ont repris à l'Hôtel de ville le mercredi et jeudi de 16h à 18h (inscription sur place entre 15h30 et 16h le jour même).

PERMANENCES DE L'ADIL

Permanences d'information/conseil auprès des propriétaires et des locataires des logements privés (copropriété, contrat de location, charges impayées...). Consultation gratuite. Centre administratif Mécano, 3, mail de l'Égalité.

RDV avec l'ADIL les deuxième et quatrième jeudis matin du mois, de 8h30 à 12h. Contacter l'UT Habitat de La Courneuve. Tél. : 01 71 86 37 71

MÉDIATHÈQUE AIMÉ-CÉSAIRE

Mardi, de 14h à 20h, mercredi, vendredi et samedi, de 10h à 18h, jeudi, de 14h à 18h, dimanche, de 14h à 18h à partir du 17/10. 1, mail de l'Égalité.



17 MARS

THÉÂTRE RACONTE-MOI LE MYTHE DE MIDAS

Restitution d'un projet d'éducation artistique et culturelle. D'après le mythe de Midas, avec les élèves d'une classe de CE1 de l'école élémentaire Rosenberg. **La Comète, 21, avenue Gabriel-Péri, à 18h. Entrée libre et gratuite, sur réservation par téléphone ou par mail : 06 52 27 12 15, lacomete@lacourneuve.fr**

18 MARS

SANTÉ CAFÉ DES AIDANTS

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge? Venez assister au Café des aidants, animé par des professionnel-le-s, pour échanger avec d'autres aidant-e-s. **Maison Marcel-Paul, à 14h.**

JUSQU'AU 18 MARS

INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE

Vous avez un enfant né en 2019 et qui aura 3 ans à la rentrée scolaire 2022? Pensez à l'inscrire à l'école maternelle. L'inscription est obligatoire dès 3 ans! **Pôle administratif Mécano. Plus d'informations sur lacourneuve.fr**

19 MARS

MÉMOIRE FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE



Léa Desjours

La Ville commémore le 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. **10h30** : hommage sur la place du 19-Mars-1962. **11h** : cérémonie commémorative. À l'issue de la cérémonie, un cocktail convivial sera servi à l'hôtel de ville.

ASSOCIATION LOTO SOLIDAIRE

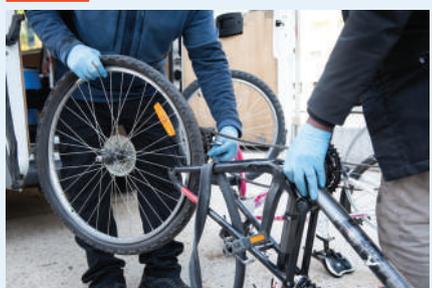
L'association Une étincelle d'espoir pour Soan organise un après-midi loto en faveur des enfants en situation de handicap. De nombreux lots sont à gagner. **Gymnase El-Ouafi, à 14h. 1 carton: 2€ ; 3 cartons: 5€ ; 6 cartons: 10€.**

CINÉ OUISTREHAM

Projection du film *Ouistreham*, d'Emmanuel Carrère, suivie d'un débat. **Cinéma L'Étoile, 1, allée du Progrès, à 19h.**

19 ET 26 MARS

ATELIERS RÉPARATION DE VÉLOS



L. D.

Des ateliers de réparation de vélos sont prévus avec l'association Les Cités d'or –

Mobilhub. Vous pourrez apprendre à réparer votre vélo ou à évaluer les besoins en réparation de votre véhicule. C'est gratuit.

19/03: place Miriam-Makeba, de 14h à 17h. 26/03: cité des Fleurs, de 14h à 17h. Retrouvez toutes les dates sur lacourneuve.fr

24 MARS

SENIORS BALADE EN FORÊT

Balade en forêt domaniale de Carnelle, autour du lac bleu et du petit étang. **Rendez-vous à la Maison Marcel-Paul, à 13h30.**

MAIRIE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunit (adoption du budget). **Salle des fêtes de l'hôtel de ville, à 19h30.**

25 MARS

JEUNESSE CARTES ÉLECTORALES



Meyer

Cérémonie de remise des cartes électorales pour les nouveaux jeunes électeur-ice-s. **Maison de la citoyenneté James-Marson, à 18h30.**

SPECTACLE SPECIMENS

Un garçon et une fille transgressent les interdits en s'introduisant dans le théâtre alors qu'il est complètement fermé pour répéter une scène de *Roméo et Juliette*. Un spectacle émouvant qui permet une sensibilisation à l'un des grands classiques de Shakespeare et une découverte de l'univers scénique. **Centre culturel Jean-Houdremont, à 19h. À partir de 13 ans. Pour consulter les tarifs : https://lacourneuve.fr/billetterie**

DU 25 AU 31 MARS

JEUNESSE SEMAINE JOBS D'ÉTÉ



L. D.

Le Point information jeunesse (PIJ) organise la Semaine jobs d'été. Au programme, accompagnement individualisé, coaching (CV, lettre de motivation, entretien), job dating pour des postes variés: La Courneuve Plage, Stade de France, secteur de l'animation, etc. **61, rue du Général-Schramm. Horaires : lundi et mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h; jeudi de 14h à 18h; vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h30; samedi de 10h à 14h. Pour participer, venez simplement au PIJ avec CV et lettre de motivation.**

JUSQU'AU 25 MARS

ENFANCE SÉJOURS PRINTEMPS

Les inscriptions sont prolongées. Vous pouvez donc encore inscrire, au Pôle administratif Mécano, votre enfant de 3 à 12 ans à un séjour. Seuls les dossiers complets seront acceptés.

Renseignements et inscriptions : 3, mail de l'Égalité, 01 49 92 60 00 ou accueilcommun@lacourneuve.fr. Fermé le mardi. Toutes les informations sur lacourneuve.fr.

27 MARS ET 3 AVRIL



Jeanne Franik

ATELIER LA COMÈTE

Venez graffer un mur de la Comète. Une initiative programmée avec les graffeur-euse-s professionnels de l'association Murals Asso. À partir de 12 ans, débutant-e-s bienvenus.

La Comète, 21, avenue Gabriel-Péri. Inscription gratuite par téléphone ou par mail : 06 52 27 12 15, lacomete@lacourneuve.fr.

29 MARS

MÉDIATHÈQUE LA PUBLICITÉ EST-ELLE SEXISTE?

Récente ou ancienne, sous forme d'image ou de vidéo, la publicité fait-elle preuve de sexisme? Nous allons ensemble regarder et analyser quelques exemples et en débattre. Cette initiative est programmée dans le cadre des événements autour des droits des femmes. **Médiathèque Aimé-Césaire, à 17h.**

JUSQU'AU 31 MARS

CONCERTATION ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de définir son premier Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL), Plaine Commune organise jusqu'au 31 mars une concertation publique pour connaître les usages, les ressentis et les idées des habitant-e-s, afin d'améliorer l'éclairage public sur notre territoire (voir notre article page 11). **Toutes les informations sur lacourneuve.fr**

JUSQU'AU 31 MARS

RÉFÉRENDUM DÉPOSEZ VOTRE QUESTION



L. D.

Afin de vous associer dès à présent, vous pouvez contribuer à choisir les questions du référendum qui vous seront posées. C'est pourquoi, du vendredi 18 février au jeudi 31 mars, si vous avez plus de 16 ans, vous pouvez déposer dans des boîtes disposées à cet effet dans toute la ville les idées de

thématiques et de questions qui vous tiennent à cœur.

Retrouvez les emplacements des boîtes sur lacourneuve.fr

2 AVRIL

FORUM DESTINATION VACANCES

13 séjours d'été prévus pour les jeunes, dont un en Corse et un en Espagne. Côté enfance, 16 destinations au programme (Bretagne, Haute-Savoie, côte Atlantique...).

Salle des Fêtes de l'hôtel de ville, de 10h à 16h.

FESTIVAL BANLIEUES BLEUES



Rappeuse, poétesse, artiste visuelle: T.I.E est une artiste sénégalaise complète et engagée. Pour Banlieues bleues, elle mène à La Courneuve une création collaborative qui veut explorer la notion du féminin et de son impact sur nos vies. **Centre culturel Jean-Houdremont, à 20h30.**

DU 7 AU 10 AVRIL

FESTIVAL RENCONTRE DES JONGLAGES

La Rencontre des Jonglages sera aux quatre coins de l'Île-de-France pendant un mois, de Garges-lès-Gonesse à Évry, en passant par Paris et la Seine-Saint-Denis, pour faire vibrer La Courneuve, cœur historique du festival, du 7 au 10 avril. **Place de la Fraternité et Centre culturel Jean-Houdremont. Toutes les informations sur http://maisonsdesjonglages.fr/fr**

10 ET 24 AVRIL

VOTE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les 10 et 24 avril auront lieu les premier et second tours de l'élection présidentielle. **Bureaux de vote habituels.**

JUSQU'AU 30 JUIN

EXPO « LA VIE HLM »

« La vie HLM » raconte l'histoire des quartiers populaires des habitant-e-s de la barre d'immeubles Charles-Grosperin, de 1950 à 2000. L'exposition s'appuie sur quatre familles originaires des lieux qui, pour l'occasion, ont ouvert leurs archives et répondu à des entretiens. **Cité Émile-Dubois, à Aubervilliers. Réservation : amulop.org**

JUSQU'AU 9 AOÛT

TRAVAUX GÉO-ANDRÉ FERMÉE

Dans le cadre de travaux de modernisation, la station de la ligne de tramway T1 Stade Géo André est fermée tous les jours du 23 février au 9 août inclus, toute la journée. **Plus d'informations sur ratp.fr**

Jacqueline Théron, Courneuvienne depuis neuf décennies

« Le parc Georges-Valbon n'existait pas à l'époque »

Jacqueline Théron a toujours vécu à La Courneuve. Elle y a connu son mari, élevé ses enfants, enterré ses parents et ses frère et sœurs. Elle y a traversé la vie – et près d'un siècle – avec ses inévitables soubresauts et des moments d'intense bonheur tout empreints de simplicité.

Je suis née rue Lucienne, le 23 novembre 1931, à la maison. À l'époque, on n'accouchait pas à la maternité. Je suis toujours là, fidèle au poste ! » Fidèle au poste courneuvien, Jacqueline Théron l'est depuis plus de quatre-vingt-dix ans. Fille d'un papa maçon, d'une maman mère au foyer, cadette d'une fratrie de cinq enfants, elle résume 1 191 mois d'existence en évoquant l'école Poincaré, la guerre. « Vite, vite, vite, quand l'alarme sonnait, on allait se réfugier dans le pavillon en face, se souvient-elle. C'est moi qui allais faire la queue avec les tickets de rationnement chez le marchand de beurre. Il y avait la pesée, le petit truc en plus que le commerçant ajoutait, j'allais chez la voisine pour le manger. Ma mère ne l'a jamais su... »

Elle passe le certificat d'études, commence à travailler à 14 ans. « Je suis allée à Paris, à Opéra, pour faire de la couture, raconte-t-elle. Mais je n'ai jamais cousu : la dame me faisait ramasser les épingles par terre avec un aimant. » Elle travaillera ensuite à Babcock comme sténodactylo, comme standardiste dans la société Gaston Moyse, l'entreprise de construction de locotracteurs, avant de devenir assistante maternelle. Parmi les enfants dont elle aura la charge, un certain Stéphane Troussel...

Elle se marie à 20 ans avec René à la mairie et à l'église des Six-Routes. « J'ai connu mon mari au bal des pompiers, rappelle-t-elle en riant. Mes parents m'avaient laissée y aller avec mes sœurs,



Meyer



Je me mets à la fenêtre, les gens qui passent dans la cour me font coucou, ma voisine me dit : "J'attends le soleil." Je lui réponds : "C'est moi, votre rayon de soleil." »

à condition de ne pas rentrer trop tard. Il m'a invitée pour une première danse, puis est revenu en disant : "Il ne faudra pas me marcher sur les pieds, cette fois-là" ! »

Le couple s'installe avenue Waldeck-Rochet en 1957. Jacqueline est aujourd'hui la doyenne de l'immeuble. « Quand je suis arrivée il y a soixante-cinq ans, il y avait un monsieur qui vendait le lait au pied de l'immeuble. Il venait sur une charrette tirée par un cheval. Il n'y avait ni télé, ni téléphone à l'époque. Le parc Georges-Valbon n'existait pas. »

Jacqueline égrène les souvenirs. Les plus heureux tiennent en deux mots et quatre prénoms, « mes enfants, Dominique, Martine, Catherine et Olivier », avec lesquels elle passait les deux mois de

vacances d'été à Figeac dans le Lot, ville d'où était originaire son mari. « Il y avait une grande ferme, les cousins et les cousines des enfants. On partait à 6h du matin avec la Dauphine archi pleine, mon mari faisait 600 km, il n'y avait que lui qui conduisait, pas d'autoroute, on arrivait vers minuit. »

Le décès de René, à 56 ans, la dévaste, tout comme la perte de son frère et de ses sœurs. Elle fait face, s'accroche, n'en démord pas : la vie à La Courneuve, toute en simplicité, est agréable quand on additionne les innombrables bonheurs quotidiens mitonnés en bons petits plats, tricotés en pull-overs, arpentés en balades dans le parc voisin, pimentés de réunions de famille avec les cinq petits-enfants et les cinq arrière-petits-enfants, et du plaisir d'assister aux banquets des seniors. Moins active avec l'âge, elle se réjouit de voir du monde : « Les gens sont très sympas dans l'escalier, une voisine vient

régulièrement prendre le café. Ma fille m'amène en courses le samedi, mon fils vient le dimanche... » L'été dernier, elle l'a passé à Narbonne. Elle est invitée chaque Noël chez l'un-e de ses enfants, a vécu le premier confinement entourée des siens.

Entrée dans sa dixième décennie, elle entend bien célébrer ses 100 ans aussi fastueusement que ses 90, dans un restaurant de l'Oise où elle avait été comblée de cadeaux. En attendant, elle entend savourer le présent en le saupoudrant de poésie : « J'aime les fleurs, voyez-vous, les roses et les tulipes, les gens francs, passer un peu de temps en bas sur le banc quand il fait beau. Je me mets à la fenêtre, les gens qui passent dans la cour me font coucou, ma voisine me dit : "J'attends le soleil." Je lui réponds : "C'est moi, votre rayon de soleil." » ●

Joëlle Cuvilliez